



Capesterre Belle- Eau le 13 mars 2020,

Chers parents,

Comme suite à la décision de Monsieur le Président de la république de fermer les établissements scolaires, un certain nombre de mesures ont été prises pour permettre la continuité pédagogique.

- Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel sont maintenues dans la mesure du possible.
- Des dispositions ont été prises pour la poursuite des cours à partir des ressources suivantes :
 - Pronote
 - ENT
 - Messagerie électronique

Pour ceux qui ne disposeraient d'un accès internet ou d'équipements numériques, des photocopies et dossiers de cours seront disponibles à compter de mardi 17/03 au lycée.

Une permanence téléphonique et physique sera assurée au lycée de 7H00 à 14H00 durant la période de fermeture.

En ces temps difficile, je sais pouvoir compter sur votre vigilance pour prendre connaissance des travaux déposés par les professeurs et inciter vos enfants à travailler. Il y va de leur réussite scolaire.



 M. SUCCAB
La Provisure